



Syndicat des Enseignants-UNSA
Section de Seine Maritime
77 quai Cavelier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26
Mail : 76@se-uns.org
Site : www.sections.se-uns.org/76

CAPD du 12 septembre 2013

Au cours de cette CAPD, nous allons notamment traiter de l'avancement des collègues et des baisses de notes. Deux sujets intimement liés à l'évaluation des enseignants.

Évaluation qui, localement, pose des problèmes. Il nous remonte des témoignages laissant à penser que ces moments qui devraient être des moments conseils sont perçus comme anxieux et déconcertants. Alors même que l'évaluation devrait s'apparenter à un contrôle des activités pédagogiques et éducatives, donner lieu à un constat partagé des pratiques de l'enseignement et, au delà de l'évaluation proprement dite, déboucher sur une série de conseils, il nous est relaté des commentaires sur la tenue vestimentaire, des commentaires sur la vie privée... Si les collègues le vivent mal, qu'ils soient aguerris ou non d'ailleurs, cela doit nous interpeller.

À l'heure où les collègues doutent, où les conditions d'enseignement se dégradent parfois, et où le dialogue, le conseil et l'accompagnement de nos collègues devraient être l'expression de l'acte 2 de la refondation de l'école, les échos que nous percevons ici ou là sur le territoire départemental nous inquiètent. Les témoignages quant à ces situations restent peu nombreux. Il n'en demeure pas moins qu'ils existent.

Concernant la formation continue, malgré l'augmentation du nombre de stages proposés, il y a beaucoup de recalés. Quand l'offre est de 20 places, notamment en cycle I, nous pouvons enregistrer jusqu'à 150 demandes. Les collègues sont demandeurs d'une formation continue à la hauteur des attentes. À quand une offre tenant vraiment compte des besoins et en lien avec le terrain ?

Les collègues des circonscriptions éloignées des lieux de stage ne postulent presque plus. Il faudrait qu'une part croissante de la formation continue soit délocalisée ; ce qui est d'ailleurs l'impulsion donnée par le ministère dans la refondation...

Les collègues titulaires partant en stage de formation continue sont remplacés par des contractuels. Même si ces derniers soulignent l'intérêt de ces stages en

responsabilité, ils nous font part des difficultés rencontrées pour tout mener de front. Certains sont même prêts à rompre leur contrat afin de pouvoir se préparer au concours et rendre leur mémoire dans les temps... Le calendrier de formation n'a pas été pensé pour leur faciliter la tâche.

Et, pour ceux n'ayant pas signé de contrat, pas de formation prévue pendant les stages de formation continue.

À la base, le dispositif proposé pouvait avoir des attraits... À l'arrivée, nous avons une organisation qui ne tient pas compte de tous les paramètres et qui met les étudiants en difficulté.